

Lundi, 27 Septembre 1880

SOMMAIRE

LA RÉCOLTE. OÙ EST LA CONTRADICTION? BÉROS DU JOUR. LA MESSE A LA TOUR DE LONDRES. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. LES RÉGATTES. LE GOUVERNEUR ET LE PREMIER. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS DE MONTREAL. MARCHÉS FRANÇAIS. FÉLIXITEUR—LE FANTÔME, par Raoul de Navey.

LA RÉCOLTE

La Gazette de Montréal vient de publier un rapport très complet de la dernière récolte dans les provinces d'Ontario et de Québec. Ce rapport est dressé, tous les ans, par les agents de la compagnie du Grand-Tronc. En voici le relevé, pour cette année et les trois années précédentes:—

Table with 4 columns: Récoltes de 1880, Moyenne, Au-dessous de la moyenne, Au-dessus. Rows: Blé d'automne, Blé de printemps, Avoine, Pois, Orge, Foin.

Table with 4 columns: Récoltes de 1879, Moyenne, Au-dessous de la moyenne, Au-dessus. Rows: Blé d'automne, Blé de printemps, Avoine, Pois, Orge, Foin.

Table with 4 columns: Récoltes de 1877, Moyenne, Au-dessous de la moyenne, Au-dessus. Rows: Blé d'automne, Blé de printemps, Avoine, Pois, Orge, Foin.

Table with 4 columns: Récoltes de 1876, Moyenne, Au-dessous de la moyenne, Au-dessus. Rows: Blé d'automne, Blé de printemps, Avoine, Pois, Orge, Foin.

Comme nous l'avons expliqué, l'année dernière, les chiffres placés sur les lignes horizontales, en face de la désignation de chaque espèce de récolte, indiquent le nombre des comtés où la récolte a été égale, supérieure ou inférieure à la moyenne. Il ne s'agit que des comtés situés sur le parcours de la ligne; mais ils comprennent tous les principaux centres agricoles des deux provinces.

On voit, par ce tableau, que la récolte du blé est loin d'être satisfaisante. Le blé d'automne a donné un assez bon rendement. Mais les gelées, la rouille et les mouches ont fait manquer celle du blé de printemps. Toutefois, ce déficit est amplement comblé par la récolte des autres grains, qui a rarement été plus abondante.

Les cultivateurs se plaignent de ce que l'orge, dans plusieurs comtés, n'a pas une couleur bien bonne. C'est pour cela que l'orge est actuellement plus chère que l'an dernier. La récolte de foin est tout aussi abondante que l'année dernière. Somme toute, le résultat général est satisfaisant, et les prix se maintiennent bien.

Nous devons cependant avertir les cultivateurs qu'ils feront bien de ne pas garder trop longtemps leurs grains, dans l'espoir d'obtenir des prix plus élevés. Voici ce qui nous engage à leur donner cet avis: L'an dernier, le déficit de la récolte, en Europe, était de 256,000,000 de minots, et le surplus de la récolte aux Etats-Unis, de 180,000,000. Cette année, le surplus américain est évalué à 200,000,000 de minots, et le déficit européen, à 72,000,000 seulement. Il est donc fort probable que les prix n'atteindront pas les chiffres de l'année dernière.

Sir John Macdonald est arrivé à midi, hier, par le chemin de fer de Prescott. Le même convoi apportait la maille anglaise. M. J. A. Chicoyne écrit d'Europe au Pionnier, de Sherbrooke, des Notes de voyage fort intéressantes. Sa dernière lettre, datée de Nantes, le 4 septembre, est entièrement consacrée au récit d'un grand pèlerinage à Lourdes, pèlerinage auquel M. Chicoyne a pris part.

OÙ EST LA CONTRADICTION?

Nos confrères libéraux ont cru faire une trouvaille merveilleuse, il y a quelques jours, en mettant la main sur un discours prononcé en 1872 par sir Georges Cartier, et où le chef conservateur se déclarait en faveur d'un tarif de revenu de préférence au tarif protecteur. Un extrait de ce discours a fait le tour de la presse libérale, qui a pensé frapper ainsi un grand coup. Sir Georges était opposé à la protection en 1872; donc la politique des chefs conservateurs d'aujourd'hui est en désaccord avec celle qu'ils soutenaient il y a huit ans; donc ils ne sont pas conséquents avec eux-mêmes.

La conclusion n'est pas rigoureuse. On nos adversaires ont-ils vu que le parti conservateur se soit engagé à toujours être protectionniste? Puisque nous ne sommes pour la protection que depuis quelques années seulement, il est évident que nous ne l'avons pas toujours été, et, en signalant comme une découverte le fait que nous avons pu être opposés au tarif à ce régime, nos confrères montrent qu'ils sont de force à rendre des points à M. de La Patisse.

Les chefs conservateurs ne ressemblent pas à ces théoriciens irréfléchis qui, en économie politique, voudraient appliquer le même système à tous les pays. Ils ne sont pas protectionnistes absolus, et c'est ce qui les distingue des chefs libéraux qui font profession d'être libre-échangistes quand même.

Ils ont proposé le système protecteur, non par une ridicule satisfaction de doctrines, mais parce qu'ils sentaient que c'était le remède aux maux dont souffrait le pays dans le moment, et les faits leur ont donné raison.

En 1872, ils ne parlaient pas de protection, pour la raison bien simple que le pays, prospère et satisfait, n'en avait pas besoin immédiat. Ils s'en tirèrent alors au système du tarif de revenu. C'était le système que soutenait sir Georges en 1872 contre le parti national, nouveau-né, qui réclamait à grands cris la protection avant le temps.

En supposant qu'il y eût eu contradiction de la part des conservateurs, elle serait beaucoup moindre que dût côté des libéraux, puisque nous n'aurions fait, depuis 1872, que passer du tarif de revenu au tarif protecteur, tandis que les libéraux, de protectionnistes enragés qu'ils étaient alors, sont devenus libre-échangistes à tous crins.

ECHOS DU JOUR

Lord Dufferin, ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg, écrit au ministre des affaires étrangères que le gouvernement russe va demander qu'on lui livre les Nihilistes réfugiés à Londres.

Nous lisons dans le Canadien: "Il est rumouré que des arrangements viennent d'être conclus, entre la compagnie du chemin de fer de Joliette et le gouvernement, pour la vente du chemin de fer de l'Industrie."

Depuis le 1er janvier dernier jusqu'au 18 septembre courant, les recettes du chemin de fer Grand-Tronc représentent une augmentation de \$1,412,000 sur celles de l'année dernière.

On télégraphie de Winnipeg: Le lieutenant-gouverneur Cauchon a été assez gravement indisposé, ces jours derniers. Il prend du mieux. Vendredi dernier, un grave accident est arrivé à son fils, et secrétaire privé, qui s'est disloqué l'épaule en tombant de cheval.

La Gazette de Soré demande, à son tour, l'abolition du Sénat. Le confrère est bien en retard sur cette question délicate et réglée depuis longtemps, puisque c'est le défunt George Brown qui a démontré, dans le Globe, que cette institution doit être maintenue.

La Patrie imprime, sans commentaires, la liste des membres du cabinet Gambetta-Ferry. Si les frères et amis de la Patrie voulaient y mettre un peu de sincérité, ils adresseraient au moins un petit compliment, court mais bien senti, à des hommes dont ils se sont déclarés les fervents admirateurs. Il faut un peu de logique, même dans l'admiration.

Vendredi soir, l'honorable John O'Connor et M. A. J. Baker, représentants du comté de Russell, l'un au parlement fédéral, l'autre à la législature locale, ont été l'objet d'une

belle ovation à Duncanville. Plus de deux cents convives se réunissaient dans un grand banquet donné à l'hôtel de ville, où les discours des deux honorables députés ont été chaleureusement applaudis.

Nous lisons dans la Minerve de samedi:

"Sir John Macdonald et ses collègues sont attendus aujourd'hui ou demain par le steamer de la ligne Allan. Il est tout probable qu'une session du parlement fédéral aura lieu, dans quelques semaines, pour prendre en considération les arrangements conclus par nos ministres pour assurer la construction du Pacifique par une compagnie. On mentionne même le 4 novembre comme la date de la convocation. Toutefois, rien d'officiel ne sera connu à ce sujet avant l'arrivée du premier ministre."

Mercredi dernier, M. Jules Larue, avocat, de Québec, conduisait à l'autel mademoiselle Marie-Louise Bodelard Angers, fille de feu Réal Angers, avocat.

Mademoiselle Angers est une arrière-petite-fille de l'honorable M. Panet, premier orateur de la Chambre d'Assemblée de la province de Québec (de 1792 à 1815). On sait qu'il avait épousé mademoiselle Bodelard, fille du chirurgien de Montcalm. M. Angers a été un des avocats les plus marquants de notre barreau.

M. le consul général de France est arrivé à Québec, la semaine dernière. La Minerve dit à ce propos:

"Son voyage de France, entrepris spécialement pour faciliter nos relations commerciales avec l'ancienne mère-patrie, a eu, croyons-nous, d'heureux résultats. Nous aimons à nous féliciter de ce que nous avons obtenu en France — et qui promet de se traduire sous les formes les plus tangibles — sont dts à l'intelligence initiative et au sincère intérêt que porte à notre pays le consul général de France. Il s'est acquis ainsi, de la part du Canada-français, une dette de reconnaissance dont nous pourrions difficilement nous acquitter."

L'exploitation des phosphates est très active dans le comté d'Ottawa. Les gisements connus sous le nom de "High Rock Mine", autrefois la propriété de MM. Ritchie et Cie, sont exploités par M. W. McIntosh, agent de la compagnie "Piford Fertilizing", de Londres. Durant les deux derniers mois, 900 tonnes de phosphate ont été extraites. Douze hommes y sont continuellement employés. Les gisements Preston sont exploités par MM. J. McFarlane et frère. Six cents tonnes de phosphate en ont été extraites durant la saison.

Dans Templeton, MM. Humphreys et Adams en ont également retiré 600 tonnes.

La Gazette Officielle de samedi contient avis de la demande d'une charte pour la compagnie des mines de fer de Hull.

L'excédent du numéraire et des débetures garanties est, dans le moment, de \$2,483,522.

Les importations du mois d'août représentent une valeur de \$8,443,757, sur laquelle on a perçu des droits au montant de \$1,669,556.

Les exportations de produits du Canada, pendant le même mois, représentent une valeur de \$8,530,366. Avis est donné d'une réunion des actionnaires de la compagnie du Grand-Tronc, à Londres, le 8 octobre prochain.

Les rapports relatifs à la victoire démocratique dans le Maine étaient trop hâtifs. Il n'est donc contradictoire, et l'on ne sait pas encore à quoi s'en tenir au juste à ce moment même. Il manque plusieurs états de vote. Il est certain, en tous cas, que la majorité du nouveau gouverneur sera des plus minces et friserà le tie. Les démocrates, cependant, ne paraissent pas trop attristés par la perspective du succès possible de leurs adversaires. M. Davis, le candidat républicain, est, paraît-il, à moitié démocrate, et ses partisans en seront fort embarrassés s'il est élu, comme d'une sorte d'échappatoire politique. Quel que soit le résultat, les démocrates se font forts d'emporter l'Etat de Maine à l'élection présidentielle de novembre, et c'est ce qui importe surtout.

La République Française, journal de M. Gambetta, résume ainsi le programme du nouveau cabinet: Exécution des décrets du 29 mars; Education laïque obligatoire et gratuite; Réforme sérieuse de la magistrature; Relations étrangères: paix honorable.

Pour toute personne habituée au langage hypocrite des radicaux fran-

çais, ce programme veut dire simplement: Persécution des ordres religieux; l'Etat bannissant Dieu de l'enseignement; destitution des juges d'Angers et de Poitiers qui ont voulu montrer justes à l'égard des congrégations religieuses; menaces à l'Allemagne.

Fait assez rare à signaler à l'époque actuelle: Un prêtre vient d'être élevé à la présidence d'une république des Antilles, celle de Saint-Domingue. Le Rév. Merino, président élu de cette république, vient d'être installé. Dans son message d'inauguration, il annonce qu'il s'efforcera de faire vivre l'Etat qu'il dirige en parfaite union avec les autres républiques américaines. Il félicite la population de Saint-Domingue de son union inébranlable avec le Saint-Siège. Il se fait gloire de diriger un peuple qui, tout en professant les doctrines libérales les plus avancées, est resté essentiellement catholique, a vécu constamment en union avec l'Eglise, et n'a jamais laissé s'altérer ses sentiments de foi et de profonde vénération pour le Souverain Pontife.

Notre presse libérale répète volontiers que les idées libre-échangistes gagnent du terrain aux Etats-Unis. La vérité est que démocrates et républicains sont également en faveur du maintien d'un tarif de revenu. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, quel que soit le parti qui arrive au pouvoir, les Etats-Unis s'en tiennent à la protection. Ils s'en trouvent trop bien. Les libre-échangistes ne forment qu'une faible fraction. Il est vrai qu'ils font le plus de bruit qu'ils peuvent. Mais "bruit n'est pas besoin", et ils ne réussissent aucunement à modifier une opinion prédominante et bien arrêtée chez nos voisins. Le tarif protecteur assure le paiement définitif de l'énorme dette américaine. N'y eût-il que cette raison pour le maintenir, elle suffirait en ce moment.

Dans le rapport d'un des délégués des cultivateurs anglais, venus en Canada l'année dernière, nous lisons cette phrase qui nous a frappé: "Une chose importante pour l'émigrant est de choisir un pays dont la dette est peu considérable et employée aux travaux publics qui donnent un revenu et contribuent au développement et au progrès du pays. Sous ce rapport, le Canada se recommande particulièrement; sa dette est peu de chose, et il est plus que probable qu'elle n'augmentera pas beaucoup, parce que son système de canaux est complet et le pays possède un réseau étendu de chemins de fer."

Les délégués anglais, hommes éminemment pratiques, ne jugent pas le pays, et son administration, précisément à la manière de nos grands réformistes et de nos petits libéraux.

Les autorités de la douane semblent décidées plus que jamais à sévir contre les importateurs qui présentent de faux envois, sur lesquels la valeur réelle des marchandises importées est frauduleusement réduite, afin de payer une somme de droits moins élevée. 5,000 grosses de bouchons de liège, venant du Portugal, avaient dernièrement été consignées à MM. Brock et Cie, de Montréal. Le prix figurant à l'envoi n'était que de \$3 cts. la grosse. D'après l'évaluation, la valeur réelle en était de 20 cts. Cet incident donna lieu à un échange de correspondances entre le gouvernement et les parties intéressées. La conclusion a été que MM. Brock et Cie ont dû payer les droits sur la valeur réelle, et, de plus, une amende de 50 pour cent sur la consignation entière. On dit que certains autres importateurs de liège ont dû également modifier leurs envois, pour se mettre en règle avec la douane.

Un article remarquable, intitulé: "L'Education en France", vient de paraître dans l'Univers. D'après l'auteur de cet article, le programme des républicains français, qui est également celui des libéraux belges, se résume à ceci: L'Etat athée expulsant le christianisme de l'enseignement. Puis l'écrivain se demande, en terminant:

"Quest-ce donc que la liberté de l'enseignement religieux? C'est la liberté d'enseigner à un peuple à vivre. Si on nous enlève cette liberté, la faculté du mal et de la destruction subsistera seule. Si notre foi civile, satirique est prosaïque, la France subira les convulsions de l'anarchie, jusqu'à ce que l'excès de la souffrance la ramène à la pratique des lois de Dieu."

Terribles paroles, d'autant plus frappantes qu'elles ont été écrites à la veille de la crise, grosse d'orages, que la France traverse en ce moment.

LA MESSE A LA TOUR DE LONDRES

Du Journal de Québec:

"Nous lisons, ces jours derniers, dans les journaux catholiques de Montréal, une correspondance de M. le Dr D'Orsonnens sur la position légitime de l'Université Laval à Montréal. Cette publication nous étonne; en effet, tout le monde sait parfaitement que l'autorité pontificale d'abord, puis les évêques de la province ecclésiastique de Québec, ont expressément défendu à la presse catholique de traiter les questions relatives à l'Université Laval.

"Les tribunaux existent; et, si cela est nécessaire, la question soulevée par M. le Dr D'Orsonnens leur sera sans doute soumise.

"A un autre point de vue, il est permis de s'étonner encore en voyant l'école de médecins de Montréal, dont la maison est de verre, jeter ainsi des pierres dans les vitres de sa voisine. Nul doute que, si la question de l'Université Laval venait devant les tribunaux, ces mêmes tribunaux n'eussent à s'occuper aussi de la légalité de l'école de médecine de Montréal et de la valeur de ses diplômés."

Les dernières élections en Angleterre, qui ont amené le parti libéral au pouvoir, ont occasionné, comme d'habitude, un assez grand nombre de morts subites. Rien que dans l'élection de Birmingham, on n'en signale pas moins de quatre, presque toutes arrivées à des orateurs de clubs ou de réunions publiques, après des discours agités. Il faut reconnaître toutefois que dans leur ensemble, et après avoir recueilli les renseignements les plus circonstanciés sur tous les points du royaume, ces morts subites ont pour la plupart frappé des personnes qui passaient pour avoir une affection cardiaque. On comprend facilement que les longs discours, les cris, les bravos prolongés ne conviennent pas à des ventricules dilatés et amincis, joints à des emphyèmes pulmonaires. C'est donc un devoir pour le médecin de mettre en garde ses patients suspects, aux époques de renouvellement des Chambres.

Il est encore un fait bien curieux à signaler, et qui ne s'est pas encore produit, que nous sachions. Parmi ces nombreux cas de mort subite, aucun n'a eu lieu chez les toriques, qui se sont sans doute moins surexcités que leurs heureux rivaux. (Traduit du British Medical Journal.)

M. L. P. Hébert, jeune sculpteur canadien de grand talent, que nous avons vu nous-même à l'œuvre, est chargé d'exécuter le monument que l'on va élever au colonel de Salaberry. Voici ce que nous trouvons, dans un journal de Montréal, au sujet de cette statue:

"Sur l'invitation de M. Dion, secrétaire du comté de Salaberry, plusieurs membres de la presse, quelques artistes et amis des beaux-arts, se réunissant au No. 30, rue Notre-Dame, pour examiner le modèle de Salaberry, ainsi que la statue qui le représente le vaillant colonel dans son costume de voltigeur. Cette statue est l'œuvre de notre habile sculpteur, M. L. P. Hébert, élève de M. Napoléon Bourassa.

"La statue, haute de deux pieds, représente le colonel debout, les mains appuyées sur la poignée de son sabre.

"La pose de la tête est remarquable et les traits de la figure sont d'une ressemblance frappante.

"La base est d'une grande simplicité, mais très élégante dans sa forme. Elle appartient au style dorique, avec écussons portant les armes de la famille du héros, celles de Chamby et de la province de Québec. Sur la face principale on lit cette inscription: "Au héros de Châteauguay, 26 octo bre 1813."

"Au bas de cette inscription est un trophée composé du drapeau des voltigeurs, d'une branche de laurier et d'une couronne. Le tout, exécuté en grand, aura une hauteur de 22 pieds, et de 27 pieds y compris le terre."

Nous avons dit, l'autre jour, que M. Hébert travaille aussi, dans le moment, des bas-reliefs destinés au maître-autel de la cathédrale de notre ville.

LA MESSE A LA TOUR DE LONDRES

Sous ce titre, nous trouvons dans un recueil périodique, intitulé: "Missions de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée" (livraison de septembre), une lettre relative à un événement qui deviendra historique.

Londres, le 1er mai 1880. M. le Rédacteur. Dimanche dernier avait lieu un événement auquel, j'en suis sûr, vos lecteurs prendront un vif intérêt, et particulièrement vos lecteurs catholiques; je veux dire la célébration de la messe, pour la première fois depuis deux siècles, à l'intérieur de la Tour de Londres. J'ai eu le bonheur, très apprécié, d'être moi-même le célébrant en cette occasion. Pour des raisons que je ne crois pas nécessaire de mentionner, j'avais résolu de ne donner aucune publicité à ce fait. Mais, comme des rapports inex-

acts en ont paru dans la presse et que d'autres, aussi peu véridiques, pourraient se produire encore, il ne sera pas hors de propos de raconter en toute simplicité comment les choses se sont passées.

Il y a deux ans, je fus nommé chapelain des soldats catholiques stationnés à la Tour, et qui depuis plusieurs années déjà avaient coutume de venir à la messe, le dimanche, dans notre église de Prescott-Street. Cette position officielle auprès des pères me valut tout d'abord le privilège de donner une instruction par semaine aux enfants; et pour cette fin, une des salles d'école fut mise à ma disposition pendant une heure chaque mercredi.

Cependant, j'aurais voulu faire pour les parents eux-mêmes plus que le strict nécessaire prévu par le règlement. J'aurais voulu les rassembler en quelque endroit de la Tour où il m'eût été possible de leur parler séparément, d'une manière plus appropriée à leurs besoins et plus pratique que je ne pouvais le faire dans une réunion commune où toutes les conditions se trouvaient mêlées, alors surtout que cette réunion avait lieu à un office de la matinée qui devait nécessairement être court.

La nécessité de prendre de nouveaux arrangements devint plus manifeste encore à l'occasion de l'arrivée du bataillon des gardes, qui occupent aujourd'hui la Tour, et dans lequel les catholiques figurent en si grande proportion. La présence de ces hommes d'élite, se pressant dans notre église devenue trop étroite pour les contenir, était un beau désordre qu'il fallait faire cesser au plus tôt.

Mardi dernier, j'eus donc une entrevue avec le commandant des gardes et je lui exprimai mes désirs au sujet des soldats catholiques placés sous ses ordres. Immédiatement, et avec une grâce parfaite, cet officier m'accorda tout ce que je lui demandais, paraissant, d'ailleurs, charmé de l'intérêt que je prenais au bien-être moral de ses hommes. Il donna aussitôt des ordres pour qu'un grand et très-convenable appartement fût mis à ma disposition, en vue de servir à célébrer le dimanche suivant au matin, en présence des soldats catholiques.

En conséquence de cette autorisation, l'office divin pour les soldats catholiques a été célébré à la Tour dans la matinée de dimanche dernier, fête de Saint-Marc et octave du patronage de Saint-Joseph. Je m'étais fait une règle de ne point abuser de la permission. Pas un civil, même de ceux qui ont leur résidence dans la Tour, ne fut admis, sauf mes deux serviteurs. C'était, dans la rigueur du mot, une messe militaire; aucun des gardiens catholiques n'y fut invité. J'avais également résolu d'écartier tout ce qui aurait pu ressembler à une démonstration ou être interprété comme une offense à la population protestante, fort considérable, dont nous étions entourés.

J'avoue, néanmoins, que je me sentais profondément ému, au moment de commencer cette messe, la première, peut-être, célébrée dans la Tour depuis le règne d'Henri VIII. J'étais là à deux pas seulement de la cellule où le glorieux Fisher fut tenu renfermé plusieurs mois avant son martyre, et du fameux donjon où sir Thomas Moreus, Philippe Howard d'Arundel et plusieurs autres saints confesseurs de la foi se préparèrent pour leur bienheureuse mort. Il m'était certainement permis de croire que leurs esprits, couronnés de l'aurole du martyre, voltigeaient durant le saint sacrifice autour de l'autel, joignant leurs adorations et leurs prières aux nôtres.

Le service divin se composait du Vni Creator, en anglais, des Actes de foi, d'espérance et de charité, de la célébration de la messe, au cours de laquelle fut prêché un sermon d'une demi-heure, et enfin de la récitation du Te Deum.

Je puis ajouter sans indiscretion qu'en cette circonstance le saint sacrifice a été offert dans un but d'action de grâces, de réparation et d'humble supplication pour les besoins des personnes présentes, de leurs amis absents et de leurs bienfaiteurs; enfin, pour le retour de l'Angleterre à l'unité de la foi.

J'ai l'honneur, etc. ROBERT COOPER, O. M. I.

Nous lisons dans le dernier numéro du Constitutionnel, des Trois-Rivières:

"Il paraît qu'il est parti du village de Saint-Charles pour les chantiers, des ouvriers (grand'hache) au prix de \$50 par mois, leur pension payée.

"On a même offert jusqu'à \$60 pour les premières mains. Vingt-sept hommes sont partis en deux jours du village Stadacona.

"Voici ce qu'écrivit à Mlle Esther Walter, de Vienne, en Autriche, une doctoresse de New-York: "Le jeûne du Dr Tanner, ma chère, n'est que du humbug, pure charlatanerie.

"La muraille était percée d'un trou près de la tête du lit; de même le plancher au-dessous du lit. Par là, passait un tuyau en caoutchouc, en rapport avec l'étage inférieur, où un charmant jeune homme avait préparé des jus de viande, des extraits de mets succulents et substantiels.

"Rien de plus facile que d'adapter, dans un de ces moments où la vigilance des gardiens les plus attentifs se relâche forcément, un petit conduit de caoutchouc à ce trou et de se nourrir comme un enfant au biberon.

"Les accidents physiologiques, faiblesses, vomissements, etc., étaient de purs singeries.

paniers de Marché ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété ACHÉZ C.S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks

MESSEURS, Rappelez-vous que l'importation de Chapeaux est bien moindre l'Automne que le Printemps. C'est pourquoi ceux qui désirent être bien coiffés l'automne devraient faire leur choix de suite. Ne soyez pas indécis, mais achetez sur le champ. Avec une conscience nette et un Chapeau neuf, le chrétien ordinaire doit avoir une excellente humeur durant cette magnifique saison.

R. J. DEVLIN (Vis-à-vis l'hôtel Russell.) CHARBON ET BOIS

Poêles de cuisine! Poêles de passage! Poêles sours! Poêles doubles! Poêles de chambre à coucher! Fournaises à air chaud! Tuyaux et mica!

H. Meadows et Cie Dépôt de Poêles de la "Capitale," 525 Rue Sussex—525

Avix aux Entrepreneurs

On recorra à ce bureau, jusqu'à MARDI, le 30me jour de SEPTÈMBRE courant, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour la Galerie des Rapports, Chambre des Communes, Ottawa," pour le susdit ouvrage, suivant les plans et devis que l'on peut voir en s'adressant au département des Travaux Publics, Ottawa, le et après Jeudi, le 23me jour de septembre courant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules imprimées et signées de leur signature véritable. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il manque de parachever les travaux de tel contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le département ne s'oblige pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 21 septembre 1880.

FOURNISSEUR DE Son Excellence le Gouverneur-Général (Établi en 1854.)

Thés de la nouvelle saison, Moir, Young Hypon et du Japon DE 30 Cts. A \$1 LA LIVRE GARANTI VÉRITABLE ET PUR CAFÉ, CHOCOLAT ET CACAO Magnifiques effets d'épicerie en boîtes.

VINS ET LIQUEURS Pures et non adultérés. J's continue le principe de ventes au comptant, car je considère que les ventes rapides et les petits profits sont à l'avantage de l'acheteur et du vendeur.

THOS. PATTERSON 59, Rue Rideau, LEÇONS DE MUSIQUE Mlle McCARTHY, graduée de l'Institution de Nazareth, Montréal, pour l'instruction des aveugles, est prête à donner des leçons de musique, d'harmonie et de chant au No. 412, rue Wellington, Ottawa. Renseignements: M. le Professeur Gust. Smith, et Orno et fils. Ottawa, 6 septembre 1880. im.